Rives Infos

N°68 – Janvier 2026

Lettre d'information du Conseil municipal

Vœux de Nouvel An

La municipalité de Rives Dervoises invite les habitants de la commune à se retrouver pour les vœux de Nouvel An à la salle des fêtes de Louze le dimanche 11 janvier à 15h.

Emplacements des containers papiers et cartonnettes

À partir du 8 janvier 2026 les papiers et cartonnettes sont à apporter aux containers bleus à :

✓ Droyes en bas de la salle des fêtes et avec les bennes à verre route de Puellemontier.

✓ Puellemontier à côté de l'atelier municipal route de la Horre.

✓ Longeville-sur-la-Laines avec les bennes à verre rue du Moulin.

✓ Louze avec les bennes à verre rue Enson la Ville et derrière l'église ruelle des Dheu.

État civil

L'équipe municipale présente ses excuses auprès de leurs parents pour les oublis dans l'écho des Rives de décembre 2025 des naissances de :

✓ Isalia ROUSSEL, fille de Mme Pauline KOLLEN et M. Julien ROUSSEL (Longeville-sur-la-Laines).

✓ Alessio CLÉMENT, fils de Mme Héloïse CARREAU et M. Vincent CLÉMENT (Longeville-sur-la-Laines).

Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 22 janvier à 20h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines.

Agenda

Cinéma à Droyes

Mercredi 21 janvier salle des fêtes
18h « Dossier 137 »
20h30 « Eleanor the Great »
Jeudi 18 janvier
18h « Des preuves d'amour »
Résumés et bandes annonces par le site https://rives-dervoises.fr.

Théâtre à Louze et Droyes

Samedi 24 janvier 20h30 salle des fêtes de Louze
Dimanche 25 janvier 15h salle des fêtes de Droyes
La compagnie La Bande à Bidule présente « La fête des voisins », pièce écrite et mise en scène par Julien MAITRE. Réservation sur https://www.helloasso.com/associations/oxal-art. Entrée 10€.

Appels aux volontaires

→ Assemblée Générale du Comité des fêtes de Louze

Vendredi 16 janvier à partir de 18h45 à la salle polyvalente de l'école de Louze.

→ Réunion pour la suite de l'épicerie participative

Jeudi 22 janvier à partir de 20h à la salle des fêtes de Louze.

Inscriptions sur les listes électorales, rappels utiles

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il faut être inscrit sur les listes électorales, ou se faire inscrire si ce n'est pas encore fait,
Pour vérifier son inscription sur la liste de sa commune : en ligne sur le site www.service-public.gouv.fr ou au secrétariat de Mairie.
Pour s'inscrire sur les listes électorales :
→ en ligne à partir de la page https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 jusqu'au mercredi 4 février 2026 au plus tard.
→ en utilisant le formulaire papier Cerfa 12669*02 à remplir puis à déposer en mairie au plus tard le vendredi 6 février 2026, avec les pièces jointes demandées (copie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois). Le formulaire Cerfa peut se télécharger par internet pour être imprimé chez soi ou être